

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019
Réunion du mercredi 5 septembre 2018
18h30 à 20h30, local 014

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des PV des réunions du 12 et 19 juin 2018
3. Suivi aux PV des réunions du 12 et 19 juin 2018
 - a. Suivi mesure 15024
 - b. Suivi critères d'admission volet alternatif
4. Sorties éducatives et campagnes de financement
 - a. Sorties éducatives
 - b. Campagnes de financement à venir
5. Rapport annuel du CÉ
6. Préparation de l'assemblée générale
 - a. Vérification de l'ODJ de l'assemblée
 - b. Animation et procès-verbal
7. Information de la direction
8. Parole au public
9. Parole aux membres du CÉ
 - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
 - b. Parole au personnel
 - c. Parole aux parents
 - d. Parole aux membres de la communauté
10. Varia
11. Levée de la réunion

PROCÈS_VERBAL

1. Dominique Voyer propose l'ordre du jour, appuyée de François Bernier.
2. Les procès-verbaux du 13 et du 19 juin 2018 sont proposés par Maude Nepveu-Villeneuve, appuyée de Dominique Voyer. Adopté à l'unanimité.
3. A) La formation « **Filiozat : Stop aux crises** » se tiendra sur 2 soirées. Puisque la formation peut être offerte à 25 parents, se sera 1^{er} arrivé, 1^{er} servi. Les parents ciblés sont ceux du préscolaire. Les parents devront s'engager à participer aux deux soirs.
B) Nous ne savons pas si les nouveaux critères pour le volet alternatif ont été envoyés à la CSDM. La direction consultera la direction précédente afin de valider si le document a été envoyé afin de poser les actions nécessaires au suivi.
4. A) Aucune demande du personnel
B) On demande qui sont les membres de la Fondation : Julie Jodoin, Dominique Lemay, Nadia Daigneault et Jonathan Elmaleh. Il n'y a aucune proposition officielle du volet sourd à ce jour. Éventuellement, peut-être un bazar d'automne.
Au volet alternatif, il y aura une campagne de sollicitation pour des dons (reçus d'impôt pour plus de 10,00\$) envers les parents puis la vente de paniers de légumes bios (paniers d'une valeur de 30,00\$) livrés le vendredi 12 octobre comme l'an dernier (avec Équiterre). Les parents et les enfants seront sollicités pour aider.

Proposé par Maude Nepveu-Villeneuve, appuyée de Dominique Voyer. Adopté à l'unanimité.

5. Présentation d'une première version d'un rapport annuel du CÉ pour l'an 2017-2018. Des modifications sont demandées au compte-rendu présenté et que ce dernier est complété en séance. Excellent travail de résumé de la part de Marie-Eve Brouard et de Maude Nepveu-Villeneuve
Proposé par Dominique Voyer, appuyée de Valérie Larouche. Adopté à l'unanimité.

6. Valérie Larouche, Émilie Perron et Marie-Eve Brouard avaient été élus pour des mandats de deux (2) ans. Valérie Larouche quitte puisque sa fille change d'école, Émilie Perron a quitté au cours de l'année précédente et Marie-Eve Brouard poursuit pour un an. Les enseignants et le personnel de soutien sont à renouveler aussi.

Aucun service de garde ne sera offert lors de la soirée de l'AG. En effet, la direction explique qu'il est impossible lors de ces soirées d'offrir le même service qu'en journée et il est difficile de trouver un-e employé-e qualifié et que la CSDM ne permet pas d'embaucher des adolescents pour offrir ce service. De plus, le ratio n'est pas respecté et peu de locaux sont offerts il est jugé qu'il n'est pas sécuritaire d'offrir le service. Aussi, la directrice souligne que ce n'est pas aux parents du CÉ de porter sur leurs épaules d'offrir ce type de service. Ainsi, il est plutôt suggéré de nommer à la communauté la suggestion de mettre en place un service d'entraide pour offrir ce type de service aux parents mais à la maison.

Le PV de l'assemblée de 2017 est introuvable puisque la secrétaire de l'événement a quitté et le document a été égaré.

A) ODJ de l'assemblée générale : Mot de la direction, Mot du service de garde, élections du CÉ, des substituts, du représentant du comité de parents de la CSDM, un représentant au REPAQ, Varia présentation du personnel et levée de l'assemblée. Il n'y aura pas de service de garde.

B) Sera fait sur place et on demandera à des parents de se proposer.

7. Un message sera fait à l'assemblée générale. Bref tour de table sur les mouvements de personnels, rien à signaler pour le moment.

8. Personne n'est présent du public

9.

A) Valérie Larouche fait état de son expérience et rappelle que cette représentation est très exigeante. À considérer pour la prochaine personne qui y siègera.

B) Rien à mentionner

C) Valérie Larouche fait ses adieux et en profite pour souligner l'excellent travail de Marie-Eve Brouard à la présidence.

D) Rien à mentionner.

10. Fin de la rencontre 20h40.

Présences :

Josée Favreau-directrice

Mélanie Boutin-Responsable sgd

Geneviève Pagé- enseignante volet sourd
Dominique Voyer-enseignante alternatif 2-3 e
François Bernier-parent du volet alternatif
Marie-Eve Brouard- parent du volet alternatif
Maude Nepveu-Villeneuve-parent du volet alternatif
Valérie Larouche-parent du volet sourd